

Revue MAH - Soumettre un article

Toutes les propositions d'article sont à envoyer au secrétariat de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, soit par e-mail à histoire-archeo53@wanadoo.fr, soit par courrier à l'adresse ci-dessous :

Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne
16, rue du Centre
53810 Changé-lès-Laval

Communiqué en pièce jointe, l'article doit respecter les normes rédactionnelles de la revue (cf. Recommandations aux auteurs). Il doit comprendre un fichier « texte » et un dossier « figures ».

Dans le fichier « texte » doivent être indiqués les éléments suivants :

- Titre de l'article ;
- Sous-titre (facultatif) ;
- Auteur(s) (nom et prénom en toutes lettres) ;
- Titulature(s) et organisme(s) d'appartenance de l'auteur (facultatif) ;
- Coordonnées de l'auteur (adresse postale et/ou électronique) ;
- Résumé de l'article ;
- Mots-clés ;
- Texte ;
- Bibliographie ;

Le dossier « figures » se compose :

- Des figures numérotées de 1 à n ;
- D'un fichier dans lequel sont précisées les légendes des figures.

L'article est proposé au comité de rédaction qui vérifie si il répond à la politique éditoriale de la revue. En cas d'acceptation, il est soumis à deux lecteurs, membres du comité de rédaction ou spécialistes extérieurs. Le délai de relecture est fixé à 1 mois.

L'article corrigé et amendé est alors mis en page et publié dans les plus brefs délais.